

« *Faudrait-il donner le droit de vote aux enfants. Nous allons débattre là-dessus avec des arguments pour et contre. Que le débat commence.* »

C'est par ces mots que s'ouvre la dissertation de J., en CM2, écrite vendredi dernier. Depuis, mes élèves ont vécu probablement leur première déception électorale, dans ce quartier populaire qui a voté à plus de 55 % pour Jean-Luc Mélenchon au premier tour. Chez mes élèves de CM1-CM2, le candidat de l'Union populaire était principalement identifié par ce qu'il n'était pas : raciste. « Lui, il aime tout le monde » m'expliquait le petit M. Mais, de nos discussions sur les institutions de la cinquième et son suffrage plus ou moins universel a émergé une nouvelle question : pourquoi les enfants n'ont-ils pas le droit de vote ? Comme moi-même, je n'étais pas certain d'avoir une réponse qui me satisfasse (trop de lecture sur la domination adulte ces temps-ci), nous avons organisé un débat, puis écrit des petites « dissertations » (« un texte où on fait une sorte de débat avec soi-même » résumait une élève de CM2 pour ses camarades de CM1). En effet, avec les CM2, ça devient une petite habitude : apprendre à organiser ses idées, se forcer à penser contre soi-même pour mieux réfléchir et mieux convaincre...

Des extraits de textes pour une dissertation chorale sur cette orgueilleuse revendication enfantine :

« C'est de l'injustice que les enfants n'ont pas le droit de vote et que leurs parents ont le droit de vote [...] » F. (cm1)

« Je suis pour le droit de vote des enfants car je trouve que l'on demande presque jamais l'avis de quelque chose aux enfants. » A (cm1)

« Les enfants devraient avoir le droit de voter. Il y a beaucoup d'enfants qui s'intéressent à la politique. Je ne vois pas alors pourquoi ils ne devraient pas voter. » J. (cm2)

« Pour moi, c'est injuste, c'est comme dire que les migrants quittent le pays. » M. (cm1)

« Et si on faisait l'inverse et que les adultes ne pouvaient pas voter, vous diriez quoi ? » H. (cm2)

« Et si on faisait l'inverse et que les adultes ne pouvaient pas voter, vous diriez quoi ? »

H. (cm2)

« Je suis contre le droit de vote des enfants car je trouve que les enfants manquent de discipline et je trouve aussi qu'ils sont vraiment immatures, ils sont vraiment irresponsables. En tout cas, ce que je sais c'est que je ne donnerais pas une telle responsabilité comme ça. » A. (cm1)

« Mais [...] il y a des enfants qui ne vont rien comprendre. Regardez, si il y a des adultes, c'est pour une bonne raison ! » O. (cm1)

« Les enfants ne devraient pas voter car ils ne comprennent pas bien des mots. [...] Les enfants sont fragiles, vulnérables et naïfs. Ils peuvent représenter une menace pour notre pays. H. (cm2)

« Néanmoins, ils sont naïfs, ils pensent qu'à voter mais ils ne comprennent pas. Ils peuvent faire des bêtises comme voter pour un président qui veut faire la guerre. Ou alors, si Jean-Luc Mélenchon ne gagne pas, et que les enfants votent pour les autres candidats sans aucune raison, ce sera injuste. » B. (cm1)

« Ils sont manipulables et immatures : fragilité mentale. » N. (cm2)

« Les enfants sont trop naïfs. Par exemple, Eric Zemmour va dire à un enfant : « je t'achète la Playstation 6 en avance ». Et l'enfant va voter pour lui. Donc un enfant ne réfléchit pas trop. » A-N, (cm2)

Les enfants sont trop naïfs. Par exemple, Eric Zemmour va dire à un enfant : « Je t'achète la Playstation 6 en avance ». Et l'enfant va voter pour lui.

A-N (cm2)

« Il y a des enfants très matures qui sont très intéressés par la politique. J'ai lu un exemple pour vous convaincre. J'ai lu un livre d'un enfant qui parlait de la politique. Ou bien si vous êtes vraiment pas d'accord, on peut faire un test de maturité à tous les enfants de nationalité française. » O. (cm1)
« Réfléchir, tout le monde peut le faire, même les petits » M. (cm1)
« Mais les enfants réfléchissent, j'ai déjà vu un enfant écrire un texte de 30 lignes, c'est beaucoup 30 lignes. Donc je dirais que les enfants ont le droit de voter pour le président qu'ils veulent. » F. (cm1)
« De plus, nous la classe de CM1-CM2, on a travaillé sur les présidentielles. » T. (cm1)
« Les enfants de 10 ans ont le droit de voter car ils sont très intelligents et pas du tout immatures. Ils ne vont pas voter au hasard. Si c'étaient des enfants de six ans, d'accord, mais de 10 ans! Pourquoi êtes vous contre ? Pourquoi pensez-vous ça ? Avez-vous des arguments que les enfants de 10 ans n'aient pas le droit de vote ? Moi je pense qu'il n'y a aucune raison qu'ils ne puissent pas voter. » I. (cm1)
« Des fois, il y a des adultes qui disent ça : les enfants ne comprennent rien, ils sont bêtes comme tout. Alors qu'il y a des enfants intelligents et je trouve ça immature de la part des adultes. » G. (cm2)

Un candidat dit « plus de bonnes nourritures à la cantine », ils ne vont pas lire la suite, et la suite, c'est que les parents payent plus de 30€ »...

J. (cm2)

« Non, parce que les enfants ne lisent pas assez les programmes des candidats. Par exemple, un candidat dit « plus de bonnes nourritures à la cantine », ils ne vont pas lire la suite et la suite, c'est que les parents payent plus de 30€ » J. (cm2)
« Mais de toute façon, ils ne lisent pas assez les journaux : du coup, ils s'en fichent. » H. (cm2)
« Les enfants ne lisent pas les programmes donc ils vont voter pour n'importe qui. Par exemple, ma petite sœur adore lire mais elle ne touche jamais un programme. » M. (cm2)
« Au contraire, je ne suis pas d'accord. Je trouve que peut donner ça à des enfants, il faut juste les aider à s'améliorer dans leur comportement, surtout qu'ils sont assez intelligent pour comprendre ce qu'est la présidentielle. »
« Mais, par contre, toute la politique tombe toujours sur eux. Et on ne peut pas le nier. Cela s'est passé des millions de fois. Il y a des millions d'exemples, en voici un. Le président Cédric déteste les yaourts donc il va les abolir. Et tous les enfants qui aiment les yaourts n'en auront plus. » J. (cm2)

Ce droit devrait être ajouté au droit des enfants pour que les enfants soient plus libres

j. (cm2)

« Ce droit devrait être ajouté au droit des enfants pour que les enfants soient plus libres. Parce que c'est la France. » J (cm2)
« En conclusion, je trouve que les enfants sont assez responsables pour aller voter. » A (cm1)
« En conclusion, je crois qu'on devrait éviter le vote des enfants de moins de 15 ans. » O. (cm1)
« Il faudrait changer la loi pour que les enfants votent et passent à la télé pour faire le débat » F. (cm1)

Illustration : Gabriel Anginieur, Lacanche, 1911

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France